

EDITO

Le Pays déménagera très prochainement pour des locaux plus spacieux et plus fonctionnels afin de mieux répondre aux attentes des communes membres.

Mais dans notre actualité, plusieurs dossiers importants doivent aussi être rappelés :

- le contrat régional Pays-Agglomération entame sa dernière année : tous les projets devront être déposés avant fin juin 2017 ;
- la procédure de révision du Scot se poursuit : le PADD va être présenté au comité syndical après de nombreuses réunions de travail et de concertation. La phase d'élaboration du DOO (document d'objectifs et d'orientations), cadre réglementaire qui s'imposera aux PLU, commence. Chaque commune est donc concernée.
- enfin, s'agissant de LEADER, la convention avec la Région et l'Agence de Service de Paiement devrait être signée sous peu.



La rentrée promet donc d'être studieuse...

Luc Della-Valle,
président du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Sommaire

- Le Pays déménage
- Charte zéro pesticide
- Construction du PADD du Scot
- Trame verte et bleue
- Visite de plantations de haies
- L'Indre à vélo en fête
- Comité de programmation Leader



Nouvelle adresse

A compter du **4 juillet 2016**, les bureaux du Pays Castelroussin val de l'Indre, seront situés :
au **1er étage du 38 place Voltaire à Châteauroux**.

Le numéro de téléphone reste inchangé.

Nous ne manquerons pas d'organiser une visite de ces nouveaux locaux lors d'une inauguration qui devrait être programmée dans le courant du 4e trimestre de l'année. La date exacte n'est pas encore fixée, mais vous recevrez une invitation dès que celle-ci aura été arrêtée.

Nous vous invitons à venir nous voir d'ici là, si vous le souhaitez, vous serez les bienvenus.





Opération zéro pesticide : des communes s'engagent

Le plan écophyto 2 impose à la France de diminuer son utilisation de pesticides de 50 % d'ici 2025. Une sensibilisation a donc été menée auprès des élus du territoire castelroussin afin de les alerter sur les dangers des pesticides et des risques sur la santé des agents de leur commune, de la population et de l'incidence sur l'environnement.

Le 6 juin 2016, les maires d'Arthon, de Coings, de Neuillay-les-Bois, de Saint-Lactencin et de Sougé ont signé la charte "Zéro pesticide".

La signature a eu lieu dans les locaux du Pays Castelroussin val de l'Indre, en présence de Luc Della-Valle président du Pays, de Christian Gombert vice-président du CPIE Brenne Berry (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement), de Jacques Lucbert président d'Indre Nature.

p2

Ces communes s'engagent ainsi à aller vers la suppression de l'usage de tout pesticide sur leur territoire et rejoignent le cercle très fermé des 400 communes de France qui l'ont déjà signée.

Dès la rentrée, 5 autres communes du Pays devraient elles aussi s'engager dans la démarche.



De gauche à droite Jacky Devolf maire d'Arthon, Luc Della-Valle président du pays, Patrice Boiron maire de Neuillay-les-Bois, Jean-Luc Wilmot adjoint au maire de Saint-Lactencin, Jacques Lucbert président d'Indre Nature.



Indre Nature et le CPIE Brenne-Berry œuvrent depuis 2010 aux côtés des communes du département de l'Indre afin de soutenir leurs démarches de réduction de l'usage des pesticides. Cet accompagnement s'effectue dans le cadre de cette opération et s'appuie sur une série d'actions qui répondent aux attentes des collectivités.

Indre Nature intervient dans la réalisation d'un diagnostic des pratiques phytosanitaires, des conseils sur les méthodes alternatives, un suivi et un accompagnement des communes dans la mise en œuvre de techniques de végétalisation, de gestion différenciée et de désherbage alternatif aux pesticides. Avec pour conclure, un accompagnement sur le volet « sensibilisation » en complément des prestations de son partenaire, le CPIE Brenne-Berry.



BRENNE-PAYS D'AZAY

Construction du PADD du Scot

Le PADD (Projet d'aménagement et de développement durable) exprime le projet politique des élus et la stratégie de développement pour le territoire. La rédaction de ce document a été travaillée dans un premier temps dans le cadre d'ateliers thématiques avec des petits groupes d'élus et dans un second temps avec les partenaires techniques (État, chambres consulaires, Conseil départemental,...).

Un projet de PADD a été présenté aux élus le 25 avril à Déols. L'ensemble des élus ont pu s'exprimer et débattre pour faire part de leurs observations. Suite à cette réunion, le PADD sera corrigé pour être validé en comité syndical le 22 juin »

Trame verte et bleue

Suite à une première phase d'identification et de cartographie de la trame verte et bleue, le Pays castelroussin Val de l'Indre a présenté aux élus, le mercredi 25 mai 2016 à Saint-Maur, un programme d'actions en faveur de la biodiversité.

Ce programme d'actions pourra être mis en œuvre par les collectivités locales et leurs partenaires afin de préserver et restaurer la biodiversité. Il sera prochainement présenté en comité syndical.

Construction du DOO du Scot

De juin à octobre les élus vont se réunir pour fixer le cadre réglementaire du Scot. Plusieurs commissions de travail ont été définies : économie, habitat, et environnement. La présence des membres est indispensable pour le bon déroulement de la révision du Scot. Les élus volontaires sont les bienvenus dans ces commissions de travail.

Visite de plantations de haies



Le 7 juin 2016 ont été organisées 2 visites d'exploitation agricole qui ont bénéficié de "l'opération collective de plantation de haie" en 2014.

Cela fait presque 2 ans que les différentes essences ont été mises en terre pour former une haie, espace où la biodiversité peut se développer en y trouvant un refuge et de la nourriture.

Nous avons eu la chance de croiser un Syrphe, insecte qui arbore des rayures jaunes et noires le faisant ressembler à une abeille ou une guêpe et qui n'est autre qu'un membre de la famille des mouches. Il est inoffensif et ne pique pas. Il se nourrit de pollen et de nectar, participant ainsi activement à la pollinisation.

Au final, tout le monde y gagne, parole d'agriculteur !

p3



Visite des plantations de haies chez M. Réau à Saint-Maur

Une étude a été lancée fin 2009 à l'échelle de 4 Pays : Parc naturel régional de Brenne, Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais, Pays de Valençay en Berry et Pays Castelroussin val de l'Indre, afin de prolonger l'itinéraire de «L'Indre à Vélo» de Loches jusqu'à Jeu-les-Bois.

Les travaux ont été réalisés fin 2015 début 2016 et le 12 juin 2016 à Châteauroux a eu lieu l'inauguration de cette extension à l'occasion de la 4e édition de "l'Indre à vélo en fête".

De nombreux élus ont participé à cette fête, et pour les plus sportifs, à vélo.

Le comité de programmation Leader, instance de décision du GAL du Pays Castelroussin, s'est réuni le 7 avril dernier.

Cette première réunion a permis aux acteurs de structures privées et publiques qui le composent de se rencontrer. Il s'agit là de l'originalité et de la plus value du programme LEADER.

L'ordre du jour était dense avec notamment le choix des règles de fonctionnement de l'instance et la validation finale des fiches actions réécrites, cette dernière étant nécessaire pour la signature prochaine de la convention avec la Région Centre Val de Loire (autorité de gestion des fonds européens) et l'Agence de Service de Paiement (en charge de payer les subventions allouées).

p4



LES DATES DES PROCHAINES RÉUNIONS :

- 22 juin à 13h30 commission DOO sur le commerce à la salle du conseil de Villedieu-sur-Indre
- 22 juin à 15h45 commission DOO sur l'économie à la salle du conseil de Villedieu-sur-Indre
- 22 juin 2016 à 18h comité syndical à la salle du conseil de Villedieu-sur-Indre
- 23 juin à 9h30 présentation de la révision Scot en CDPENAF (Cité administrative à Châteauroux)
- 11 juillet à 17h30 commission DOO sur l'environnement lieu non défini
- 12 juillet à 17h30 comité de programmation Leader, salle de réunion du Pays (38 place Voltaire)